



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 JANVIER 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 janvier 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 février 2011

SUBVENTION A L'ASSOCIATION CHAMOIS
NIORTAIS FOOTBALL CLUB - CENTRE DE
FORMATION

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 04 février 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Chantal BARRE

Excusés ayant donné pouvoir :

Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

SPORTS

SUBVENTION A L'ASSOCIATION CHAMOIS NIORTAIS FOOTBALL CLUB - CENTRE DE FORMATION

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Dans le cadre de son partenariat avec le Chamois Niortais Football Club – Centre de Formation, la Ville de Niort souhaite conclure avec cette association une convention d'objectifs lui permettant de faire fonctionner son école de sport durant les 4 prochaines saisons sportives.

Le Club des Chamois Niortais évolue en National pour la saison 2010/2011. Le Centre de Formation est devenu une école technique tout en conservant sa capacité à collecter la taxe d'apprentissage et à former les jeunes joueurs.

Le Chamois Niortais Football Club – Centre de Formation s'engage à développer des actions sur la base d'objectifs qui s'appuient sur les critères suivants :

- **Prise en compte de tous les publics** (actions dans les quartiers, développement de la mixité, développement de la pratique handisport) ;
- **Intégration du club dans la ville** (participation à la vie de la cité, organisation de rencontres évènementielles, développement du spectacle sportif lors des rencontres officielles, animation d'un club de supporters) ;
- **Ecologie et développement durable** (prise en compte de la signature de chartes relatives au développement durable, développement du tri sélectif, maîtrise de la consommation des fluides, respect des équipements municipaux et leur règlement intérieur, développement du covoiturage, assurance de l'intégrité physique des sportifs avec un suivi médical, prévention des conduites déviantes) ;
- **Offre de loisirs** (alternative à la pratique compétitive) ;
- **Structuration du club** (formation des bénévoles dirigeants de club, formation des arbitres, mise en place d'un pôle professionnel administratif, mise en place d'outils de gestion, recherche de partenaires privés, communication et marketing du club, labellisation de l'école de sport) ;
- **Formation et développement du club** (formation des encadrants, politique de formation des licenciés, activités sportives du club, nombre de sportifs de haut niveau, interaction avec le réseau de formation local).

Compte tenu des éléments proposés dans la convention d'objectifs, il est proposé au Conseil municipal d'attribuer au Chamois Niortais Football Club - Centre de Formation une subvention de **550 000 €** au titre la saison 2010 / 2011.

Deux acomptes respectivement de 140 000 € et de 100 000 € ayant déjà été versés à l'issue des Conseils municipaux des 5 juillet et 17 décembre 2010, il vous est proposé d'approuver le versement du solde de cette subvention, soit **310 000 €**.

Par ailleurs, afin d'assurer à l'association une certaine stabilité financière lors des 3 prochaines saisons sportives, la présente convention prévoit l'attribution de subventions prévisionnelles. Chaque subvention ne sera acquise définitivement qu'après son approbation par le Conseil municipal et sous réserve du vote de son montant au budget primitif de l'année concernée.

Dans ce contexte, il vous est également proposé d'attribuer un acompte de **200 000 €** qui viendra en déduction de la subvention globale qui sera accordée au titre de la saison sportive 2011/2012.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la présente convention entre la Ville de Niort et l'association Chamois Niortais Football Club – Centre de Formation ;

- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer et à verser à l'association d'une part, le solde de la subvention d'un montant de **310 000 €** allouée au titre de la saison 2010/2011, et d'autre part, un acompte de **200 000 €** à la subvention qui lui sera allouée au titre de la saison 2011/2012, conformément aux dispositions mentionnées dans la présente convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Chantal BARRE